

**Décision n° 2015-24 portant intérim des fonctions de directeur du centre EPIDE de Saint-Quentin**

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,

Vu l'article R. 3414-18 du code de la défense ;

Vu le décret du Président de la République en date du 13 octobre 2014 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense ;

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** - M. Philippe Roche, directeur-adjoint, est chargé de l'intérim des fonctions de directeur du centre de Saint-Quentin.

**Art. 2** - Le secrétaire général est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.



NATHALIE HANET